



Genève, le 4 avril 2019

CONSEIL DE SECTION DES SCIENCES DE LA TERRE ET DE L'ENVIRONNEMENT
PROCES-VERBAL
de la séance du mardi 2 avril à 12h15
Maraîchers, salle 001

- Présents : Madame C. Bonadonna, Monsieur L. Caricchi
Corps professoral
Monsieur E. Castella, Madame S. Girardclos, présidente
Corps des collaborateurs de l'enseignement et de la recherche
Messieurs David Polasek et Clément Pollier
Corps des étudiants
Monsieur A. de Haller
Corps du personnel administratif et technique
- Assistent à la séance : Monsieur U. Schaltegger, président de la Section des sciences
de la Terre et de l'environnement
Madame E. Lagut, administratrice de la Section des sciences
de la Terre et de l'environnement
- Excusés : Monsieur A. Lehmann - *Corps professoral*
Monsieur B. Ibelings - *Corps professoral*

1) Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté.

2) Communications de la Présidente : élections universitaires

S. Girardclos rappelle que le mandat des représentants des étudiant-e-s est d'une durée de 2 ans et que cela tient à la durée de leur présence au sein de l'université, elle rappelle également que des élections ont lieu pour renouveler les représentant-e-s de toutes les collaboratrices et collaborateurs au sein de la Commission du personnel. Les étudiant-e-s sont quant à eux appelé-e-s à désigner leurs représentant-e-s au sein de l'Assemblée de l'Université, des Conseils participatifs des facultés dont celui de la Faculté des sciences et au sein du Conseil de section. Le délai est fixé au 5 avril 2019 à 12 heures. Les étudiants présents D. Polasek et C. Pollier précisent qu'ils ont reçu plusieurs communications en lien avec les élections et qu'une discussion s'est engagée.

L. Caricchi, en sa qualité de représentant du corps professoral au sein du Conseil participatif de la Faculté, intervient pour souligner l'importance de siéger dans cet organe.

La Présidente insiste sur la nécessité de proposer deux représentant-e-s du corps étudiant pour le Conseil de section d'ici à vendredi midi dont la charge reste quand même limitée puisque le conseil se réunit deux fois par année au plus.

3) Communications du Président de la section

Le Président de la section, U. Schaltegger annonce :

- La succession du Prof. Lluís Fontboté, a abouti à la sélection du Prof. Zoltan Zajacz, un scientifique de très haut niveau, mondialement reconnu, de nationalité hongroise. Il sera présent quelques jours en avril aux Maraîchers et son engagement débutera le 1^{er} août 2019.

- Pour ce qui concerne l'enseignement, un tout nouveau bachelor en archéologie préhistorique entrera en vigueur à la rentrée universitaire de septembre 2019, créé suite à la refonte du plan d'études du bachelor en biologie. Administrativement ancré en Section de biologie, le bachelor en archéologie préhistorique est géré par un comité de pilotage où siègent représentant-e-s des sections de biologie et des sciences de la Terre et de l'environnement.
- MUSE : proposition de modifications du plan d'études soumises aux différentes instances pour vote.
- Master en sciences de la Terre (ELSTE) : propositions de modifications du plan d'études (dont modifications des noms des enseignant-e-s) transmises presque chaque année pour vote aux différentes instances universitaires en parallèle à l'UNIL et à l'UNIGE.
- Certificat complémentaire en géomatique : tout comme pour le MUSE, la proposition de modifications est en cours de soumission aux différentes instances concernées.
- Concernant le règlement du Master en sciences de la Terre, L. Caricchi rappelle que parmi les modifications proposées, il est important de noter que la session d'août en première tentative est supprimée pour les soutenances de master. U. Schaltegger précise aussi que les conditions de réussite pour le mémoire de master ont été modifiées : la note du travail écrit déposé devra être supérieure à 4.
- Nouvelles scientifiques :
 - Plateforme LÉXPLORE, laboratoire flottant pour l'étude du lac Léman, il s'agit d'un projet commun UNIGE, UNIL, EPFL, EAWAG et INRA-CARTELL dont la couverture médiatique est importante.
 - Outreach : suite au déménagement du Sciencescope, dans le futur, nous disposerons d'un espace dédié pour le Terrascope.
- Bibliothèque : le déménagement des collections à Sciences 2 (hormis tirés à part et cartes) a commencé. Cela devrait permettre de créer environ 18 places de travail et un espace ouvert pour les étudiants en master. La place libérée au B21 sera mis à disposition pour le nouveau professeur Z. Zajacz.
- Bâtiments des Maraîchers : problématique récurrente depuis bien longtemps, puisque U. Schaltegger précise que c'était déjà un sujet sur la table à son engagement à l'université. S. Girardclos renchérit en disant que c'était un sujet déjà en discussion lorsqu'elle était elle-même étudiante à l'université (ca. 1990). C. Bonadonna, en sa qualité de vice-doyenne, intervient pour préciser qu'actuellement la solution envisagée, est le transfert dans le bâtiment de la Section de physique, une fois achevée la construction du nouveau pôle scientifique au bord de l'Arve où seront regroupés physiciens et mathématiciens d'ici 10-12 ans. Cependant elle regrette que cette solution n'en soit pas vraiment une, dans la mesure où le bâtiment de la Physique n'est guère plus grand que celui des Maraîchers où le manque d'espace est un problème majeur. Une discussion nourrie sur le sujet a lieu, avec au centre du débat, l'opportunité d'accepter ou non d'une solution héritée mais pas forcément adaptée à nos besoins.

U. Schaltegger précise que la faculté des sciences et le rectorat ont pris conscience de l'inadéquation des locaux suite à la réception d'une lettre recommandée de la Police du feu en 2017 exigeant une mise en conformité sécurité et incendie des bâtiments. Différentes mesures ont été prises, dont la diminution de la charge thermique avec le changement des meubles pour les échantillons et l'installation d'un système de détection incendie et cet été, une importante rénovation de la cage d'escaliers du bâtiment A va être entreprise. Il anticipe que ces travaux qui débiteront fin juin, après les examens, auront un impact important sur la santé au travail des collaborateurs et collaboratrices. S. Girardclos s'interroge sur la nécessité d'une prise de position officielle de la part de R. Martini, directrice du département et U. Schaltegger, président de section sur l'attitude à avoir en été pendant les travaux et lors des pics de chaleur. La discussion se poursuit sur les actions à entreprendre pour que le rectorat prenne la mesure des conditions de travail du personnel, dont les capacités d'adaptation montrent leurs limites en particulier de juin à septembre, période de fortes chaleurs. Pour C. Bonadonna, une séance avec le vice-doyen Renner et le doyen Lacour, s'impose pour exprimer clairement la position de la section par rapport au bâtiment de la Section de physique. S. Girardclos propose d'associer les étudiant-e-s et suggère qu'ils-elles rédigent une lettre avec force détails sur les problèmes rencontrés dans le bâtiment. Des relevés de température permettraient aussi d'objectiver la situation. D. Polasek et C. Pollier expriment leur accord à la rédaction de cette lettre, qui devra être transmise avant l'été.

S. Girardclos met un terme à la discussion, discussion très nourrie qui démontre combien le besoin d'un nouveau bâtiment est un besoin criant. Il est convenu qu'une séance extraordinaire du Conseil de section pourrait être organisée dès que le Président de section et la vice-doyenne disposeront de nouvelles informations.

4) Proposition de prolongation du mandat de Président de section pour une année, du 15 juillet 2019 au 14 juillet 2020

S. Girardclos expose les termes de la lettre du Président de section annexée à l'ordre du jour de la séance.

U. Schaltegger s'absente pendant que le vote à mains levées a lieu.

Soumise au vote, la proposition est acceptée à l'unanimité (7 oui, 0 non).

La Présidente exprime ses remerciements à U. Schaltegger pour son engagement, elle se chargera d'informer officiellement le doyen de la décision du conseil de section.

5) Communication des représentants des étudiant-e-s

C. Pollier transmet les remarques qui ont été récoltées auprès des étudiant-e-s :

- BSc3 : nécessité de rééquilibrer les heures de cours entre semestres d'automne et de printemps (36 heures contre 24) ;

- Problème de chevauchement des cours ;

- Inadéquation du nombre d'heures de cours et du nombre de crédits ECTS, à revoir.

La nouvelle version du plan d'études devrait résoudre les deux derniers points, reste la question de l'équilibre des horaires qui devra être bien prise en compte lors de la réalisation des plannings.

L. Caricchi souhaiterait connaître l'avis des étudiant-e-s sur l'idée d'organiser un examen commun (écrit et oral) pour plusieurs disciplines (deux ou trois cours intégrés par exemple). Cela aurait l'avantage de réduire le nombre d'examens et obligerait les étudiant-e-s à faire des connexions entre les disciplines. L. Caricchi précise que les notes seraient séparées, il s'agit en fait plus une question d'organisation interne des examens. D. Polasek indique que cette question s'est déjà présentée pour un cours de Master, cours bloc avec plusieurs sujets différents et un seul examen. Les étudiant-e-s ont demandé à avoir des petits examens intermédiaires à la fin de chaque cours bloc.

S. Girardclos évoque son expérience au MUSE : un nombre de points et un temps déterminé sont alloués à chaque branche, il en résulte de gros examens écrits par branche, d'une durée de trois heures. C. Pollier suggère pour les notations, que plutôt de privilégier un gros examen à la fin de l'enseignement, il pourrait être bien de prévoir des petits examens toutes les semaines, ou des travaux à la maison. Il cite l'exemple du cours « Géophysique d'exploration », la moitié de la note était constituée de la note de l'examen final et des notes des rapports à rendre chaque semaine. Même si cette proposition a l'avantage de « forcer » les étudiant-e-s à un travail régulier, U. Schaltegger exprime avoir abandonné cette façon de faire en BSc3, cela lui demandait en effet trop de temps à tenter de récupérer les rapports non transmis. L. Caricchi explique que les étudiant-e-s doivent apprendre à travailler, à s'organiser. La valeur d'un-e étudiant-e n'est pas dans la note reçue mais dans l'acquisition des connaissances.

U. Schaltegger explique avoir été membre pendant plusieurs années de la Commission de recherche du FNS pour décider de l'attribution des « Early post-doc mobility grant » et souligne que la sélection ne se faisait pas du tout sur les notes mais sur d'autres critères comme l'originalité, la motivation, les indicateurs de performance, ...

6) Proposition de modification du plan d'études du BSc en sciences de la Terre et de l'environnement

S. Girardclos résume rapidement les modifications apportées au plan d'études dont la fusion de certains cours, la modification de certains intitulés de cours pour mieux refléter leur contenu, la modification du nombre de crédits ECTS par souci de cohérence, le passage du cours de « Géophysique » de BSc3 à BSc2 qui sera donné en interne par M. Lupi et aussi la création d'un nouveau cours sur les énergies renouvelables et non-renouvelables dont Evelina Trutnevyte, professeure récemment engagée, sera en charge. Un nouveau cours a été créé : « Projet de recherche », dont le format exact n'est pas encore défini mais dont les objectifs de cours seront de préparer à la rédaction du travail de master et au projet de recherche. La

responsabilité de ce cours reviendra à R. Spikings, MER au Département des sciences de la Terre et à une autre personne plus spécialisée en environnement, et vraisemblablement issue de du second Département de la section.

Les représentants des étudiant-e-s expriment leur regret à la suppression du cours « Géologie régionale », qui mettait en exemple local divers concepts abordés dans d'autres cours.

U. Schaltegger suggère de rajouter au plan d'études un cours annuel d'une heure par semaine, qui serait assuré par plusieurs enseignant-e-s. Pour L. Caricchi, cela pourrait se faire sur le terrain uniquement. Pour U. Schaltegger, il n'y a pas de cours qui donne une idée des unités géologiques de la Suisse ou des Alpes. Il propose de demander à la Commission d'enseignement de discuter de la suggestion de C. Pollier et D. Polasek. S. Girardclos propose de rajouter ce commentaire au résultat du vote.

Soumise au vote, la proposition est acceptée à l'unanimité (7 oui, 0 non).

7) Divers

Il est prévu d'organiser la prochaine séance après la rentrée. Dans l'intervalle, U. Schaltegger et C. Bonadonna travaillent sur la problématique du bâtiment et les étudiants préparent la lettre.

Fin de la séance à 14h00.

Stéphanie Girardclos